



Règlement d'ordre intérieur - saison 2021-2022

Il est évident qu'il vaut mieux « prévenir que guérir » les problèmes qui surgissent inévitablement dans la gestion quotidienne d'un club sportif.

C'est pourquoi des communications claires sont indispensables pour garantir le bon fonctionnement de la saison au sein de la formation des jeunes.

En cas d'accident ou en période de doute, ce document servira de point de repère.

Ce règlement doit être connu de tout le monde et sera distribué aux joueurs, aux parents, aux délégués et aux coachs dès la reprise des entraînements.

Il s'agit d'un **CONTRAT MORAL** et formel important par le biais duquel **TOUS** s'engagent à respecter les directives du club.

Les codes de conduite ou règlements se rapportent :

- 1) **Pour les joueurs** : à l'attitude, la mentalité, l'hygiène, l'alimentation, le fair-play, la ponctualité, la discipline, le mode de vie, les accords, la tenue vestimentaire, le transport, la gestion du matériel, le comportement vis-à-vis de l'arbitre et de l'adversaire, les suspensions, ...
- 2) **Pour les parents** : au comportement sportif, l'attitude positive, la critique, la collaboration aux activités du club, le coaching, les encouragements, la critique envers l'arbitre, la ponctualité, ...

PONCTUALITÉ

- On est présent dans les vestiaires au plus tard 15 minutes avant le début de l'entraînement. A l'heure exacte du début de l'entraînement, on se dirige avec le formateur vers le terrain d'entraînement.
- Lors des matchs à domicile, on est présent dans les vestiaires au plus tard 30 minutes avant le début de la rencontre.
- Lors des matchs à l'extérieur, on se réunit à l'heure indiquée et à l'endroit indiqué par l'entraîneur ou le délégué.
- La présence aux entraînements est obligatoire.
- En cas d'absence d'un joueur à l'entraînement ou en match (pour cause de maladie ou pour d'autres raisons), on avertit l'entraîneur ou le délégué à temps.
- En cas d'absences ou retards répétés et insuffisamment justifiés d'un membre, celui-ci ne sera pas sélectionnable pour le(s) match(s) suivant(s).
- Veillez à vous munir de **votre carte de membre** pour chaque match.
- **RÉPONSE OBLIGATOIRE AUX CONVOCATIONS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS** avant le mercredi qui précède le match.

ATTITUDE

- Soyez polis, à tous moments.
- Traitez les coéquipiers, les adversaires et les entraîneurs toujours avec le respect nécessaire.
- Chaque joueur sert la main à l'arbitre et à l'adversaire après le match (également en cas de défaite).
- Dans chaque équipe, la bonne ambiance doit régner. Restons positifs et constructifs.
- L'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique, tactique pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne. Respectez ses décisions.

HYGIÈNE

- **UNE DOUCHE EST OBLIGATOIRE APRÈS CHAQUE MATCH.** Se munir pour celle-ci de clapettes d'eau.
- Il est formellement interdit d'uriner dans les douches !!! Le membre qui se fera prendre se verra infliger d'une très lourde sanction.
- Aucun bijou ou accessoire (montre, collier, boucles d'oreilles, piercing, casquette) ne peut être porté durant l'entraînement ou le match.

TENUE VESTIMENTAIRE ET MATÉRIEL

- **Les protège-tibias sont obligatoires**, surtout chez les jeunes car des coups souvent involontaires surgissent et de nombreuses blessures seront évitées. C'est au joueur qu'il incombe de s'en procurer.
- Veillez à porter des chaussures adaptées au football en salle.
- Aucun bijou ne peut être porté durant le match ou l'entraînement (montre, collier, ...).
- **Pour les entraînements, chaque enfant devra être en possession de sa boisson.** Mais pour les matchs, une gourde personnelle leur sera distribuée.
- **Pour les matchs et déplacement extérieurs du club**, chaque joueur doit être vêtu de la **tenue du club** (training). Celui-ci est **obligatoire et disponible au prix de 40€**, à payer en supplément de la cotisation.

INFRASTRUCTURES

- Les vestiaires ne sont utilisés que pour se changer et se laver. Il est interdit d'y jouer au ballon, de donner des coups de pieds dans les portes ou les radiateurs, de détériorer les douches ou les plafonds.
Les frais de remise en état pourront, le cas échéant, être réclamés au joueur responsable d'actes de malveillance.
- Le joueur sortant des douches en dernier lieu ferme l'eau.
- L'accès au vestiaire sera interdit à toute personne étrangère au club.
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Avant de quitter le vestiaire, mettre à la poubelle les déchets personnels.
- Le matériel et les infrastructures sont toujours traités avec respect à domicile comme à l'extérieur.
- Prendre soin de laisser un terrain « propre » après l'entraînement (pas de bandages, bouteilles, canettes, ...)
- Ne pas se pendre aux filets et sur les buts.

SOINS ET ALIMENTATION

- L'alcool, le tabac et les mauvaises habitudes ont une influence négative sur la condition physique et les prestations sportives, et sont donc à éviter.
- **Un sommeil réparateur convenable est indispensable.**
- Il est conseillé de prendre un repas léger et pauvre en matières grasses avant l'entraînement ou le match. Les boissons gazeuses sont à déconseiller.

ETUDES ET FOOTBALL

- Les études ont toujours la priorité sur le football.
- Un joueur qui ne sait pas se présenter au rendez-vous pour des raisons scolaires, doit le signaler ; dans ce cas, l'on fera toujours preuve de compréhension.
- Pendant les examens, la charge des entraînements sera diminuée.
- **N'oubliez pas que le succès à l'école va de pair avec le succès au football !!**

COMPORTEMENT SUR LE TERRAIN, SANCTION DE L'ENTRAÎNEUR

- Si, en cours d'entraînement ou de match, un joueur affiche un comportement tel qu'il perturbe le bon déroulement de l'activité, son entraîneur peut l'exclure du terrain et l'envoyer sur le banc. Dans ce cas, le joueur concerné doit immédiatement quitter la surface de jeu et se rendre sur le banc où il attendra la fin de l'activité. Il ne pourra plus remonter sur le terrain avant l'activité suivante (entraînement ou match). En fonction de la gravité des faits et/ou de leur caractère répétitif, l'entraîneur pourra envisager d'autres mesures disciplinaires à son égard.

SÉLECTION POUR LES MATCHS

- La sélection se fait par rapport aux présences, au comportement, à l'implication, à l'application, au sérieux aux entraînements.
- Les gardiens se doivent d'être présents à l'entraînement gardien (pour les catégories cadet, scolaire et junior).

**EN TANT QUE PARENT D'UN SPORTIF, JE MARQUE MON ACCORD SUR
LES POINTS SUIVANTS :**

- ★ Je montre mon intérêt positif mais sain pour le sport que pratique mon enfant et je vais régulièrement le voir et le supporter.
 - ★ J'adopte un comportement digne et sportif avant, pendant et après les matchs et ceci, tant vis-à-vis de mon enfant que de ses coéquipiers, du coach et du délégué, de l'adversaire et de l'arbitre. J'assume un rôle d'exemple.
 - ★ Je l'encourage à respecter les règles du jeu et à faire preuve de fair-play.
 - ★ Je n'emploie jamais de langage agressif ou de mots grossiers le long des terrains.
 - ★ Je regarde les efforts fournis et pas seulement le score et le résultat.
 - ★ Je n'interviens pas dans la composition, ni dans la tactique de jeu ni dans les autres aspects techniques. C'est le coach qui effectue le coaching pendant les matchs et non les délégués ou les parents.
 - ★ **J'évite de punir mon enfant en lui interdisant d'assister aux matchs ou aux entraînements car c'est un sport d'équipe et dans ce cas pénaliserais l'ensemble des joueurs.**
 - ★ Durant l'entraînement, je reste dans la cafétéria pour ne pas perturber le bon déroulement de celui-ci.
 - ★ Je respecte les heures de convocation.
 - ★ J'essaie de tenir compte des dates des matchs ou des tournois planifiés de façon à ce que mon fils puisse y participer.
-

En cas de conflit :

- 1) S'adresser à l'entraîneur en premier, c'est lui qui connaît le mieux votre enfant.
 - 2) N'intervenez jamais après un match au moment où la tension est plus forte mais préférez un entretien calme et réfléchi durant la semaine.
 - 3) Évitez les coups de fils désagréables et prenez contact via le délégué.
- Pour des questions extra-sportives, adressez-vous aux délégués.
 - Pour la sécurité de vos enfants, nous vous demandons de venir chercher vos enfants au plus tard 30 minutes après la fin de l'entraînement ou du match.

Ce document n'est en aucun cas la manifestation d'une autorité déplacée mais la volonté de faire évoluer votre enfant dans le meilleur contexte possible. Celui-ci étant, à notre avis, que l'enfant évolue sans stress inutile (mais avec le plaisir comme seul objectif), à l'écoute des seules consignes de son entraîneur et sous l'encouragement des parents. La discussion et le dialogue sont évidemment toujours possibles mais en aucun cas sous forme de palabres et d'interpellations en bord de terrain.

ADMINISTRATION

- Les modifications d'adresse, de numéro de téléphone et autres changements administratifs seront communiqués le plus vite possible au délégué.
- **Être en ordre de cotisation avant le 1^{er} septembre de la saison en cours.**
- Être en ordre d'affiliation.
- Rendre la fiche signalétique correctement complétée et signée.
- Prendre connaissance et signer le présent règlement d'ordre intérieur.
- La cotisation ne sera aucunement remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical d'incapacité de plus de 3 mois.